

Licence professionnelle Intégration des systèmes voix et données

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intégration des systèmes voix et données. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038693

HAL Id: hceres-02038693

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038693>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Intégration des systèmes voix et
données

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Intégration des systèmes voix et données

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150009309

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Béziers – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Intégration des systèmes voix et données* (ISVD) vise à former des responsables spécialisés disposant de compétences techniques dans les domaines des architectures réseaux convergentes et des systèmes de communication unifiés. Les débouchés sont principalement liés aux activités techniques relatives à la gestion, au déploiement et à l'administration des différents réseaux d'entreprise, à la fois en téléphonie et en informatique.

Ouverte en 2004 sous la forme d'une option de la licence professionnelle *Réseaux et télécommunications*, réhabilitée en 2007 sous la forme actuelle, la formation est proposée à un public en formation par alternance sous la forme de contrats d'apprentissage (depuis 2009/2010) ; elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle contribue au développement de l'offre de formations professionnalisantes et est complémentaire à d'autres spécialités de l'Université Montpellier 2, en particulier à la licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux*, portée par le même département.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les formations dans ce secteur d'activité répondent à une vraie demande professionnelle qui ne cesse de s'accroître au regard des besoins des entreprises, en particulier dans les problématiques liées à la convergence des infrastructures réseaux et des systèmes de communication unifiés voix et données.

La licence professionnelle (LP) jouit d'un positionnement clairement identifié dans le bassin d'emploi concerné. Elle est supportée par plusieurs partenaires industriels locaux et s'appuie sur un véritable corps du tissu professionnel, ce qui a permis ainsi l'arrivée de plusieurs contrats d'apprentissage. Toutefois, les liens noués ne se sont pour le moment pas concrétisés par la signature de conventions. Les effectifs sont stables (18 contrats en cours sur les deux dernières années) et les taux d'insertion professionnelle paraissent satisfaisants (100 % en 2011 et 70 % en 2012), chiffres qui doivent néanmoins être tempérés par un taux de retour de 56 % seulement (10 retours sur un effectif de 18). En outre, il importe de souligner que les enquêtes nationales aux résultats incohérents sont inexploitable. Le taux de réussite est par ailleurs excellent (100 %).

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée de professionnels et d'enseignants. Les premiers assurent 46 % du volume horaire d'enseignement. Toutefois, la liste des professionnels et la nature de leurs enseignements ne sont pas fournis dans le dossier et ne permettent pas de fait de regarder plus finement l'adéquation des enseignements portés par les professionnels au regard des enseignements du cœur de métier de la LP. De même, les sections CNU et les spécialités des enseignants académiques ne sont pas données. Une information sur les spécialités des enseignants du second degré ou encore sur les laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs aurait permis de mieux apprécier la composition de l'équipe pédagogique, même s'il est dit dans le dossier que celle-ci est composée de profils divers.

Il est par ailleurs regrettable que le programme pédagogique ne soit pas non plus fourni. Cela ne permet pas de mesurer son adéquation au regard des compétences métiers affichées et des objectifs de la formation. Les volumes horaires à l'intérieur des unités d'enseignements consacrés aux cours/TD et aux TP ne sont pas donnés et de ce fait, ne permettent pas de se faire une idée précise de la part des travaux pratiques dans la formation et des plateaux techniques nécessaires.

En outre, les modalités de contrôle des connaissances votées en CEVU ne sont pas présentées et l'absence d'éléments sur la répartition des crédits européens (ECTS) sur les parties pédagogiques, y compris dans celles du cœur du métier, ne permettent pas de se faire une idée sur le poids affecté à l'évaluation des compétences propres aux métiers cibles.

La provenance des étudiants est assez peu diversifiée : aucun étudiant ne provient de L2 et plus de la moitié des effectifs provient du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Réseaux et télécoms* (RT) du même département, ce qui laisse croire à une formation adaptée uniquement à ce public. Il est par ailleurs souligné que les étudiants provenant des Brevets de technicien supérieur (BTS) ont du mal à suivre la formation.

Le dossier fait apparaître une quinzaine d'apprenants inscrits sur l'année 2012/2013 dans le cadre de la VAE. Même si aucune information n'est donnée pour étayer cela, cet aspect est à encourager.

Un conseil de perfectionnement, regroupant l'ensemble des intervenants (internes et externes) et des représentants des milieux professionnels, existe et se réunit une fois par an. Il est commun à la LP *Administration et sécurité des réseaux* proposée dans le même département. Des procès-verbaux de réunions sont fournis et permettent de comprendre son fonctionnement, son rôle et son positionnement dans le processus de décision de la formation.

Sur le plan des perspectives, l'équipe souhaite garder le régime actuel avec une possibilité d'ouverture de la formation continue. Ceci est à encourager. Sur le plan pédagogique, quelques améliorations sont mentionnées, essentiellement dans les unités d'enseignement consacrées à la formation générale.

- Points forts :

- Très bon ancrage dans le tissu régional.
- Forte participation des partenaires professionnels dans l'enseignement.
- Taux de réussite.
- Ouverture à la VAE.

- Points faibles :
 - Médiocre qualité du dossier présenté avec une absence totale d'informations sur plusieurs plans : pédagogie, intervenants, programme, suivi des apprenants, contrôle des connaissances, plateaux techniques, etc.
 - Faible diversité des primo-entrants avec une majorité d'étudiants issus du DUT RT local.
 - Absence de conventions cadres avec les partenaires entreprises et les branches professionnelles.

- Recommandations pour l'établissement :

Tout en encourageant la formation à développer encore plus l'apprentissage, il serait néanmoins intéressant de s'ouvrir à un public de formation continue. L'ouverture à la VAE et à la validation des acquis professionnels doit être poursuivie.

Les indicateurs d'insertion professionnelle, même s'ils sont bons, restent incomplets et doivent être mieux consolidés de manière à adapter le contenu de la formation en fonction de l'attente du marché si nécessaire. Cet aspect est important pour le suivi et le devenir de la licence professionnelle.

Une réflexion pourrait par ailleurs être menée sur les profils des primo-entrants afin qu'une ouverture plus significative soit opérée vers des publics autres que ceux du DUT RT local.

La présence de la LP *Administration et sécurité des réseaux*, proposée dans le même département, gagnerait à être mieux mise en avant et des actions de mutualisation seraient à étudier.

De manière générale, le dossier présenté gagnerait à être plus détaillé.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

